

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Je soussigné, Frédéric SCHWARTZ, déclare agir en qualité de Gérant de COPRAUDIT et ayant tous pouvoirs aux effets de la présente.

La direction s'engage à garantir et conserver les critères d'indépendance et d'intégrité requis afin de maintenir le niveau d'indépendance « Type A » des organismes d'inspection et conserver l'indépendance de jugement du personnel et des conclusions de leurs contrôles. Elle est pleinement consciente de l'importance de la gestion de l'impartialité dans la réalisation des activités de contrôles.

La direction s'engage par conséquent à être et rester indépendante des parties engagées.

Notamment, l'organisme et son personnel ne pourra être en aucune manière directement engagé dans la conception, la fabrication, la fourniture, l'installation, l'acquisition, la possession, l'utilisation ou la maintenance des objets inspectés et la fourniture de conseils dans la conception, la production, la fourniture, l'installation, l'acquisition, l'utilisation ou la maintenance des objets inspectés ou des objets similaires de la concurrence par :

- Des propriétaires communs,
- Des représentants communs dans les conseils (ou équivalent) des organisations,
- Un reporting direct au même niveau supérieur de management,
- Des accords contractuels, arrangements informels ou autres moyens qui pourraient être de nature à influencer les résultats d'un contrôle.

La direction s'engage à faire réaliser les activités de contrôles en toute impartialité et intégrité en garantissant :

- L'absence de pression commerciale, financière ou autre.
- Que les politiques et les procédures définies dans le système qualité soient appliquées de manière non discriminatoire et impartiales.
- Une analyse continue des conflits d'intérêts et pertes d'objectivités potentiels ainsi que la mise en oeuvre de dispositifs pour les éviter.

La direction s'engage également à :

- Faire signer à ses contrôleurs un engagement spécifique garantissant leur intégrité et leur impartialité et le respect de la confidentialité des données liées aux activités.
- N'avoir que des relations de clients-fournisseurs avec les acteurs du dispositif CEE.
- Ne pas faire appel du personnel COPROTEC travaillant directement en relation avec des acteurs du dispositif CEE pour de la mise à disposition pour les contrôles des chantiers du dispositif CEE.

Le gérant s'engage à ne jamais intervenir lui-même dans les activités de contrôles afin de garantir l'impartialité et l'intégrité de la société.

Fait à Sainte Croix en Plaine, le 03 juin 2022

Frédéric Schwartz
Gérant

Retrouvez-nous sur :



☎ 03 89 71 71 58

✉ contact@copraudit.com

➔ www.copraudit.com

CPD003 V8 03/06/2022

COPRAUDIT

12 impasse Montgolfier
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE